RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

CILLIN LC SUSPENSION I
NITRAMAMMAIRE POLIR
VACHES EN LACTATION

2. Composition qualitative et quantitative	
Une seringue pour administration intramammaire de 10 g contient :	
Substance(s) active(s):	
Oxacilline	948,0 mg
(sous forme de sel de sodium monohydraté)	
(équivalant à 1000 mg de oxacilline sodique)	
(équivalant à 1042,5 mg de oxacilline sodique monohydatée)	
Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».	
3. Forme pharmaceutique	
Suspension intramammaire.	
Suspension blanche à blanchâtre.	
4. Informations cliniques	
4.1. Espèces cibles	
Bovins (vaches en lactation).	
4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles	

Traitement des mammites cliniques dues à Staphylococcus spp. (y compris les souches productrices de β-lactamases) et

4.3. Contre-indications

Streptococcus spp. sensibles à l'oxacilline.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, aux pénicillines, aux céphalosporines ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser en cas de résistance aux céphalosporines et aux isoxazolyl-pénicillines.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

En cas d'œdème sévère d'un quartier, d'œdème obstructif d'un canal galactophore et/ou d'obstruction des canaux galactophores par des détritus cellulaires, le médicament vétérinaire doit être administré avec prudence afin de prévenir toute douleur ou lésion du canal du trayon.

L'utilisation de ce produit doit s'appuyer sur des tests d'identification ou de sensibilité des pathogènes cibles. Si cela n'est pas possible, le traitement doit se baser sur des données épidémiologiques et une connaissance suffisante de la sensibilité des bactéries cibles au niveau de l'exploitation agricole ou au niveau local/régional.

Une utilisation du produit, en dehors des recommandations du RCP, peut augmenter la prévalence des bactéries résistantes à l'oxacilline et peut diminuer l'efficacité du traitement.

L'utilisation du produit doit prendre en compte les politiques antimicrobiennes officielles, nationales et locales.

Eviter que les veaux ne soient nourris avec du lait contenant des résidus d'antibiotiques jusqu'à la fin du temps d'attente fixé pour le lait, sauf pendant la phase colostrale, car cela pourrait conduire à la sélection de bactéries résistantes aux antimicrobiens dans le microbiote intestinal du veau et augmenter l'excrétion fécale de ces bactéries.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent provoquer une hypersensibilité (allergie) après injection, inhalation, ingestion ou contact cutané. L'hypersensibilité aux pénicillines peut conduire à des réactions croisées avec les céphalosporines et vice et versa. Les réactions allergiques à ces substances peuvent occasionnellement être graves.

Ne pas manipuler ce produit en cas de sensibilité connue aux pénicillines ou aux céphalosporines, ou s'il vous a été déconseillé de manipuler ce type de préparations.

Manipuler ce produit avec le plus grand soin afin d'éviter toute exposition par contact accidentel avec la peau ou les yeux.

En cas de réaction se développant à la suite d'un contact avec ce produit, il est recommandé d'éviter, à l'avenir, toute manipulation de ce médicament (et d'autres produits contenant de la pénicilline ou de la céphalosporine).

Il est recommandé de porter des gants lors de la manipulation ou de l'administration du produit. Laver la peau exposée après utilisation. En cas de contact avec les yeux, rincez-les soigneusement et abondamment à l'eau courante propre.

En cas d'apparition de symptômes après exposition, telle qu'une éruption cutanée, consulter un médecin et lui montrer la notice. Un œdème du visage, des lèvres ou des yeux, ou des difficultés respiratoires sont des symptômes plus graves qui nécessitent des soins médicaux d'urgence.

Se laver les mains après utilisation.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des réactions d'hypersensibilité (réactions allergiques cutanées, anaphylaxie) n'ont été rapportées que très rarement dans des rapports spontanés. En cas d'apparition d'une telle réaction, le traitement doit être immédiatement arrêté et un traitement symptomatique approprié doit être instauré.

En cas d'anaphylaxie : adrénaline (épinéphrine) et glucocorticoïdes en intraveineuse.

En cas de réactions allergiques cutanées : antihistaminiques et/ou glucocorticoïdes.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés).

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Ce produit est conçu pour être administré pendant la lactation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

S'agissant des effets antibactériens, un antagonisme potentiel existe entre les pénicillines et certains agents caractérisés par une action bactériostatique rapide (tétracyclines, macrolides, lincosamides).

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie intramammaire.

Injecter le contenu d'une seringue (soit 10 g de produit, ce qui équivaut à 948 mg d'oxacilline sous forme de sodium monohydraté) par quartier concerné. Administrer trois traitements successifs à 24 heures d'intervalle.

Traire complètement avec précaution chacun des quartiers immédiatement avant l'administration de tout traitement. Nettoyer et désinfecter l'extrémité du trayon, puis injecter le contenu d'une seringue dans chaque quartier infecté.

Si aucune amélioration significative de l'état clinique n'est observée dans les deux jours, il convient de reconsidérer le diagnostic.

Agiter le produit avant administration.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Aucune information disponible.

4.11. Temps d'attente

Bovins:

Viande et abats : 6 jours

Lait: 144 heures (6 jours)

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : agents antibactériens à usage intramammaire, pénicillines résistantes aux bêta-lactamines, oxacilline.

Code ATC-vet: QJ51CF04.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

L'oxacilline est un antibiotique β -lactamique semi-synthétique, résistant à la pénicillinase. Comme d'autres pénicillines, il se caractérise par un effet bactéricide sur les bactéries prolifératives et agit par inhibition de la synthèse de leur paroi. L'oxacilline montre une activité contre de nombreux streptocoques et staphylocoques, y compris les souches produisant des β -lactamases. Toutefois, l'activité de cet antibiotique est considérablement inférieure à celle de la benzylpénicilline, hormis contre les staphylocoques produisant des β -lactamases. L'oxacilline présente une bonne activité *in vitro* contre *Streptococcus agalactiae*, un agent significativement responsable de mammite. L'oxacilline est inefficace contre les entérocoques et les bactéries Gram-négatif.

Le mécanisme de résistance le plus pertinent réside dans l'acquisition d'un gène codant pour une protéine modifiée liant la pénicilline et présentant une affinité réduite pour cet antibiotique.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Le taux de liaison de l'oxacilline aux protéines plasmatiques est supérieur à 90 %. Son élimination se fait dans le lait ainsi que par la voie rénale suite à son absorption systémique.

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Vaseline blanche

Triglycérides à chaîne moyenne

6.2. Incompatibilités majeures

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

6.4. Précautions particulières de conservation

À conserver en dessous de 25° C.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Seringue intramammaire polyéthylène basse densité

Piston polyéthylène basse densité

Capsule polyéthylène basse densité

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

PHARMANOVO VETERINAERARZNEIMITTEL GMBH LIEBOCHSTRASSE 9 8143 DOBL AUTRICHE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0945370 0/2020

Boîte de 20 seringues de 10 g pour administration intramammaire Boîte de 10 seringues de 10 g pour administration intramammaire Boîte de 24 seringues de 10 g pour administration intramammaire Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

05/11/2020

10. Date de mise à jour du texte

31/05/2024